



Pour diffusion immédiate : 02/05/2023

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

**LA GOUVERNEURE HOCHUL SIGNE UN ENSEMBLE DE LOIS VISANT À ÉLARGIR L'ACCÈS DES NEW-YORKAIS AUX SOINS DE SANTÉ REPRODUCTIVE**

*La loi (A1060-A/S1043-A) permettra aux pharmaciens de délivrer des contraceptifs sans ordonnance*

*La loi (A1395-C/S1213-B) garantit que tous les collèges et universités publics des systèmes SUNY et CUNY offrent un accès à l'avortement médicamenteux*

La gouverneure Kathy Hochul a signé aujourd'hui une loi clé visant à élargir l'accès aux soins de santé reproductive dans tout l'État et à consolider la position historique de New York en tant que premier État de la sphère de sécurité du pays. Comme indiqué dans le rapport sur [l'état de l'État 2023](#), la gouverneure a signé une loi (A1060-A/S1043-A) visant à élargir l'accès à la contraception hormonale en la mettant en vente libre, afin d'aider en particulier les populations marginalisées qui n'ont pas de fournisseur de soins primaires, mais qui ont accès à une pharmacie locale. La gouverneure a également signé une loi (A1395-C/S1213-B) visant à garantir que chaque étudiante inscrite dans une université SUNY ou CUNY ait accès à l'avortement médicamenteux sur le campus.

« Alors que les extrémistes et les juges anti-choix continuent de faire reculer le droit à l'avortement dans tout le pays, nous ripostons ici à New York, » **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Je suis fière de signer ces textes législatifs historiques qui protègent et élargissent l'accès à l'avortement et aux soins de santé génésique. Sous ma direction, je continuerai à veiller à ce que New York reste un havre de sécurité pour les personnes qui ont besoin de soins. »

**Le procureur général de New York, Letitia James, a déclaré,** « Il s'agit de votre corps, et ici, à New York, ce sera toujours votre choix. Alors que les extrémistes de tout le pays poursuivent leur attaque incessante contre nos droits humains les plus fondamentaux, je suis fière que dans notre grand État, nous travaillions dur chaque jour pour protéger la liberté de reproduction, notamment en élargissant l'accès au contrôle des naissances et en veillant à ce que l'avortement médicamenteux soit disponible pour les étudiantes sur tous les campus de SUNY et de CUNY. Nous remercions la gouverneure Hochul et la législature de l'État pour leur leadership sur cette question cruciale. Ensemble, nous continuerons à nous battre pour que tous les New-Yorkais puissent prendre leurs propres décisions concernant leur propre corps. »

**Andrea Stewart-Cousins, chef de la majorité au Sénat, a déclaré,** « New York n'a jamais laissé la protection de la liberté de reproduction au hasard. Nous avons toujours pris des mesures proactives pour garantir les ressources et les soins dont dépendent des millions de personnes ici et dans tout le pays. Notre action visant à étendre les services d'avortement et de contraception en vente libre aux étudiants des campus SUNY et CUNY est la dernière victoire en date dans cette lutte. Ces mesures en particulier contribueront grandement à ce que personne n'ait à quitter l'école ou à interrompre ses études en raison d'un manque de services. Je remercie la gouverneure Hochul de nous aider à faire en sorte que New York reste un État de destination pour nos droits en matière de procréation, et je m'engage à ce que les démocrates du Sénat poursuivent leurs efforts en ce sens. »

**Carl Heastie, président de l'Assemblée, a déclaré,** « Dans tout le pays, nous avons vu des extrémistes anti-choix faire reculer le droit des femmes à faire leurs propres choix en matière de soins de santé et à accéder à l'avortement - mais nous ne permettons pas que cela se produise ici à New York. Ces projets de loi protégeront l'accès des femmes à la contraception et à l'avortement, en s'appuyant sur le travail que nous avons accompli depuis que la loi sur la santé reproductive est enfin devenue une loi en 2019. Nous continuerons à nous battre pour une législation qui protège les droits et la santé de tous les New-Yorkais. »

En accord avec [l'état de l'État de la gouverneure](#), la législation **A1060-A/S1043-A** autorise les pharmaciens à délivrer des contraceptifs au comptoir conformément à une ordonnance permanente non spécifique au patient émanant d'un médecin ou d'une infirmière praticienne. Ce projet de loi, porté par le sénateur d'État Toby Ann Stavisky et la membre de l'Assemblée Amy Paulin, améliorera l'accès à ce médicament de routine, en particulier dans les régions rurales de l'État, où une pharmacie peut être plus accessible qu'un cabinet médical. Le projet de loi comprend également des garanties appropriées pour protéger la santé des patients.

**Le sénateur d'État Toby Ann Stavisky a déclaré,** « Les femmes de l'État de New York sont confrontées à de nombreux obstacles lorsqu'il s'agit d'accéder à des moyens de contraception. Mon projet de loi permettra aux femmes, dont certaines n'ont pas de fournisseur de soins de santé, d'obtenir des médicaments en toute sécurité. Cette législation profitera à de nombreuses femmes ayant des revenus limités ou vivant dans des zones rurales, et je remercie la gouverneure de l'avoir promulguée. »

**Amy Paulin, membre de l'Assemblée, a déclaré,** « En élargissant la capacité des pharmaciens à fournir des contraceptifs, nous mettrons le contrôle des naissances à la portée de nombreuses personnes qui, autrement, n'y auraient pas accès. Cet accès élargi permet aux femmes de mieux contrôler leur planning familial, leur éducation, leur carrière et leur vie. Je remercie le sénateur Toby Stavisky pour son partenariat au sein du Sénat de l'État de New York et la gouverneure Hochul pour avoir pris cette mesure importante en faveur des femmes et des familles. »

**La loi A1395-C/S1213-B** exige que chaque campus SUNY et CUNY fournisse un accès aux médicaments abortifs à leur corps étudiant, soit en employant ou en contractant avec des personnes autorisées à prescrire des médicaments abortifs, soit en fournissant aux étudiants des informations et des références aux fournisseurs autorisés à prescrire des médicaments abortifs. Les étudiants font partie du groupe d'âge le plus susceptible d'avoir recours à l'avortement. Cette législation garantirait que les étudiants des universités publiques aient un accès significatif aux médicaments d'avortement sur ordonnance dans les lieux où ils vivent, travaillent et passent leur temps libre. Les médicaments prescrits pour l'avortement sont très sûrs et efficaces et constituent un élément important des soins d'avortement depuis des décennies. En outre, la suppression des obstacles à l'accès à l'avortement sur les campus peut réduire la charge des cliniques externes dans tout l'État de New York.

**Le sénateur d'État Cordell Cleare a déclaré,** « Je suis très fier que ce projet de loi soit promulgué aujourd'hui, car il souligne la nécessité de toujours écouter les femmes. Aujourd'hui, nous garantissons que tous les étudiants qui comptent sur CUNY et SUNY pour leurs soins de santé auront accès à une gamme complète de services de santé et de reproduction pour les femmes, y compris l'avortement médicamenteux. Cette loi fournira l'accès, l'équité et le soutien nécessaires que nos étudiants méritent. »

**Le membre de l'Assemblée Harvey Epstein a déclaré,** « Les extrémistes conservateurs s'attaquent à l'autonomie corporelle et aux droits civils dans notre pays, mais à New York, nous ripostons. Non seulement nous nous battons pour garantir le droit à l'avortement, mais avec cette législation, nous renforçons la capacité à exercer ce droit en supprimant les obstacles pour une population qui dispose de peu de temps, de ressources et de moyens de transport. Il est important de noter que les personnes en âge de fréquenter l'université sont plus susceptibles de demander des soins en matière d'avortement, mais disposent de moins de ressources pour y accéder. Nous pouvons changer cela. Cette législation garantira que les institutions où les étudiants vivent, travaillent et passent leur temps libre rendent ces services accessibles. Je tiens à remercier les dirigeants du corps législatif, les défenseurs avec lesquels nous avons travaillé et la gouverneure pour avoir collaboré afin de faire avancer les choses pour les New-Yorkais. »

**Le chancelier de SUNY, John B. King, Jr., a déclaré,** « À l'heure où les droits reproductifs sont attaqués dans tout le pays, SUNY est fière de se tenir aux côtés de la gouverneure Hochul au nom du bien-être de nos étudiants. La santé et le bien-être de nos étudiants sont primordiaux, et l'approche de la gouverneure Hochul s'appuiera sur notre engagement à élargir l'accès à la santé génésique et à veiller à ce que les étudiants connaissent les ressources disponibles pour leurs soins. »

**Félix V. Matos Rodríguez, chancelier de la CUNY, a déclaré,** « Alors que notre pays continue de se débattre avec un paysage modifié dans lequel les droits en matière de procréation sont supprimés, nous reconnaissons que ce sont les membres des groupes mal desservis qui sont les plus touchés. Cette loi protège les étudiants de la CUNY en leur garantissant l'accès aux soins de santé génésique, ce qui leur permettra de donner

la priorité à leur éducation et de faire des choix conformes à leurs objectifs de vie. Nous remercions la gouverneure Hochul pour son leadership et son engagement à préserver et à accroître l'accès aux soins liés à l'avortement pour les étudiants et tous les New-Yorkais. »

La gouverneure Hochul a récemment annoncé le déblocage de plus de 1,68 million de dollars de subventions dans le cadre du [programme Securing Reproductive Health Centers de l'État de New York](#), qui contribue à garantir un accès sûr aux services de santé reproductive et d'avortement dans l'ensemble de l'État. Ce financement faisait partie d'un engagement de [35 millions de dollars en 2022 pour l'ensemble de l'État](#), destiné à renforcer le système de santé génésique de New York à la suite de l'arrêt Dobbs.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418